

Affiché le 10/05/2024

(à rappeler dans toute correspondance)



DOSSIER N° DP 085 223 24 F0019

Demande du : 20/03/2024

Sur un terrain sis et cadastré : 30 ROUTE DE LA ROCHE-SUR-YON

223 AC 391

Pour : transformation partielle d'un entrepôt en atelier de vente de miel

DESTINATAIRE

Monsieur MCDERMID Barret

31 Rue de la Maladrie

85210 SAINTE-HERMINE

Dossier suivi par : PÊCHER Hugo

OBJET : Retrait avant décision de la Déclaration Préalable (RECOMMANDE A.R.).

REF. : Votre demande de retrait du 06/05/2024 adressée au service instructeur

Monsieur,

Par mail susvisé, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° DP 085 223 24 F0019 décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré **SANS SUITE**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A SAINTE-HERMINE,

le **10 MAI 2024**

Le Maire

Décision transmise au
représentant de l'Etat

le

10 MAI 2024

Philippe BARRÉ

Par délégation du Maire,

Marie-Thérèse GUINOT

Adjointe au Maire

